

Séance du 3 novembre 2025

Publication sur le site de la ville le : 10 novembre 2025

Conseillers municipaux en exercice : **28**

Le Conseil municipal, convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Florent MANZONI, Mme Colette LOMBARD, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Christiane KÖNIG, Mme Josiane CHAUVIN, M. Didier MOULIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Caëlle JOBERT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : C. KÖNIG/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/B.DIRAND ; G. JOBERT/M. PERRIN ; D. DUMONT/B. LAPOIRE ; A. MARGUET/P. BENOIT ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD.

Petites Villes de Demain – Aménagement des espaces publics et voirie rue du Stade sur la RD50 - Avenant n°1 et DM n° 13

Par délibération du 4 mai 2023, le Conseil Municipal a donné son accord pour la réalisation du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Valdahon, selon le coût prévisionnel total estimé sur la base d'un avant-projet à 3 510 736.40 € HT soit 4 212 883.68 € TTC, et a autorisé la consultation des entreprises par la SPL Territoire 25 dans le cadre du mandat en cours.

Un marché public portant sur l'aménagement des espaces publics et voirie rue du Stade (RD50) a été notifié pour un montant initial de 415 293.25 € HT, soit 498 351.90 € TTC.

Il convient d'ajuster ce programme de travaux et par conséquent le montant total de ce 2ème marché de la manière suivante :

L'avenant ci-annexé a pour objet :

- d'intégrer des travaux supplémentaires devenus nécessaires à la bonne exécution du projet initial ;
- d'ajuster corrélativement le montant du marché et le délai d'exécution.

Après la notification du marché, il est apparu nécessaire d'étendre le périmètre du projet afin d'intégrer la réalisation d'un complément de voie (rue du Collège) permettant d'assurer la continuité de la desserte routière et la cohérence de l'aménagement global du secteur.

En effet, la rue du Collège constitue un axe stratégique :

- de desserte des établissements scolaires (collège),
- de liaison avec les quartiers résidentiels,
- de liaison avec les établissements publics (Médiathèque)
- et de continuité avec les itinéraires doux du centre-ville.

L'opération répond également à la volonté municipale d'améliorer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes, tout en assurant une qualité paysagère et urbaine homogène sur l'ensemble du linéaire requalifié, puisque le STA du Département nous a informés en cours d'année, et après notification du marché, de sa volonté de reprise de la voirie départementale.

Ces travaux complémentaires sont directement rattachés à l'ouvrage existant et consistent à :

- Prolonger le traitement qualitatif et sécurisé de la RD50 sur la rue du Collège ;
- Apaiser la circulation automobile par la création d'un plateau surélevé trapézoïdale (passage piéton) à proximité des accès scolaires et résidentiels ;
- Renforcer la sécurité des traversées piétonnes ;
- Optimiser la gestion des eaux pluviales par un profil de chaussée adapté et la reprise ponctuelle des réseaux ;
- Mettre en valeur les abords du collège dans une logique d'aménagement urbain intégré au tissu existant.

En résumé, les incidences de cet avenant sont les suivants :

- Le délai d'exécution : Il est augmenté de 1 mois. Les autres délais du marché restent inchangés.
- Sur le plan financier : Montant total de cet avenant n°1 : 66 664.94 € HT (79 997.93 € TTC).

Le montant initial de ce 2ème marché (tranche ferme) s'élevant à 307 398.10 € HT (368 877.72 € TTC), le nouveau montant du marché est de 374 063.04 € HT (448 875.65 € TTC), soit une augmentation de + 21.69%.

Récapitulatif financier général des marchés en cours liés à cette opération

Délib du 04/05/23 - Stade AVP	Marchés notifiés		Avenants n° 1 objets de la délibération du CM du 03/11/25		Nouveaux montants prévisionnels actualisés - CM du 03/11/25			
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
Honoraires techniques								
Honoraires Moe dont 5 compléments études (sécurisation, rue Lavoir, reprise Dahon, carrefour à feux, rue collège)	387 000 €	464 400 €	435 880.00 €	523 056.00 €			435 880.00 €	523 056.00 €
Honoraires SPL	66 300 €	79 560 €	66 300.00 €	79 560.00 €			66 300.00 €	79 560.00 €
Coordonnateur SPS	11 000 €	13 200 €	9 200.00 €	11 040.00 €			9 200.00 €	11 040.00 €
Frais divers								
Assurances	20 000.00 €	24 000.00 €	- €	- €			- €	- €
Frais consultations	3 000.00 €	3 600.00 €	2 284.33 €	2 741.20 €			2 284.33 €	2 741.20 €
Diagnostic amiante et HAP	7 000.00 €	8 400.00 €	6 977.61 €	8 373.13 €			6 977.61 €	8 373.13 €
Géomètre	37 000.00 €	44 400.00 €	41 767.00 €	50 120.40 €			41 767.00 €	50 120.40 €
Travaux aménagement								
1er marché Valdahon Le Haut (RD461)	2 134 000.00	2 560 800.00	2 028 558.70 €	2 434 270.44 €	222 680.79 €	267 216.95 €	2 251 239.49 €	2 701 487.39 €
Coûts complémentaires D461 (ouvrage Dahon, escaliers mairie, Citéos prises, branchements Enedis)			108 346.80 €	130 016.16 €			108 346.80 €	130 016.16 €
2ème marché Valdahon le Bas (D 50)	195 000.00	234 000.00	307 398.10 €	368 877.72 €	66 664.94 €	79 997.93 €	374 063.04 €	448 875.65 €
Tranche optionnelle rue du Stade/Piscine (RD50)			107 895.15 €	129 474.18 €			107 895.15 €	129 474.18 €
Aménagements réduction vitesse	333 520.00	400 224.00	228 616.70 €	274 340.04 €			228 616.70 €	274 340.04 €
Voies cyclables	122 000.00 €	146 400.00 €					122 000.00 €	146 400.00 €
Aléas								
Provisions pour imprévus, divers et aléas (7%) Travaux Déduction aléas estimés consommés, 7% sur les travaux restants à réaliser (D50 + voies cyclables)	194 916.40 €	233 899.68 €	42 277.07 €	50 732.49 €			42 277.07 €	50 732.48 €
TOTAL	3 510 736.40 €	4 212 883.68 €	3 507 501.46 €	4 209 001.76 €	289 345.73 €	347 214.88 €	3 796 847.19 €	4 556 216.63 €

La Commission d'Appel d'Offre réunie le 23 octobre 2025 a émis un avis favorable.

Il convient d'ouvrir les crédits nécessaires selon le détail de la DM 13 ci-jointe relative à cette délibération n.2025-95 et la délibération précédente n.2025-94.

Il est précisé que l'AP/CP n°1 correspondant à cette opération, délibérée au Conseil Municipal du 3 avril dernier, fera l'objet de révision lors du vote du budget prévisionnel 2026.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°1 annexé, portant sur l'aménagement des espaces publics et voirie rue du stade sur la RD 50
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer cet avenant n°1 portant sur l'aménagement des espaces publics et voirie rue du stade sur la RD 50
- approuve la DM n°13 annexée.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 18

Contre : 3

Abstention : 3



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR